

Dominique Augier

Tourisme et pauvreté dans les petites îles indépendantes en développement : l'exemple de Sainte-Lucie (Petites Antilles)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Dominique Augier, « Tourisme et pauvreté dans les petites îles indépendantes en développement : l'exemple de Sainte-Lucie (Petites Antilles) », *Études caribéennes* [En ligne], 24-25 | Avril-Août 2013, mis en ligne le 22 septembre 2016, consulté le 24 septembre 2016. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/6525> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.6525

Éditeur : Université des Antilles
<http://etudescaribeennes.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://etudescaribeennes.revues.org/6525>

Document généré automatiquement le 24 septembre 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Les contenus d'Études caribéennes sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Dominique Augier

Tourisme et pauvreté dans les petites îles indépendantes en développement : l'exemple de Sainte-Lucie (Petites Antilles)

Introduction

- 1 Depuis son indépendance en 1979, la petite île de Sainte-Lucie s'emploie à diversifier la structure économique héritée de son passé colonial, dominée par l'agriculture d'exportation, en développant notamment des sources alternatives de recettes (Venner, 1989). Ce jeune Etat en développement a connu un certain succès dans ses premières initiatives dans l'industrie de confection et le tourisme qui sont devenus de nouveaux secteurs d'activités viables. À la fin des années 1980, Sainte-Lucie a d'ailleurs été le pays qui a eu la plus grande croissance économique des Etats du Caribbean Community (CARICOM).
- 2 Mais comme tous les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID), Sainte-Lucie est caractérisée par sa vulnérabilité économique face aux catastrophes naturelles et crises extérieures. Le niveau de pauvreté actuel de l'île s'explique par le ralentissement économique général et les fluctuations importantes du taux de croissance au cours des dix dernières années. En effet, au début des années 1980, ce dernier était en moyenne de 7% mais dès les années 1990, la croissance annuelle a chuté à 1,3% (précisément de 1993 à 1997) pour tomber à moins de 1% entre 2000 et 2003. A partir de 2004, le pays connaît une reprise partielle soutenue par les secteurs de la construction et du tourisme, le taux de croissance annuelle est alors de plus de 3%.
- 3 Malgré les bons résultats du secteur touristique, devenu le pilier principal de l'économie de l'île, la contraction des autres secteurs a entraîné une augmentation du chômage et des pertes de revenus pour les ménages classés sous le seuil de pauvreté et d'indigence, respectivement estimé en 2005/2006 à 13,93 dollars caribéens (5,22 dollars américains) par jour et à 3,40 dollars caribéens (1,27 dollars américains) par jour à Sainte-Lucie. Le seuil de pauvreté est entendu comme la mesure monétaire de la consommation minimale de biens et de services qu'un ménage doit obtenir afin d'assurer la satisfaction de ses besoins fondamentaux; pour sa part, le seuil d'indigence correspond à la consommation moyenne quotidienne nécessaire pour garantir une nutrition adéquate pour maintenir une bonne santé corporelle.
- 4 C'est dans ce contexte que le gouvernement de Sainte-Lucie (GoSL) a défini, en 2005, une politique susceptible de soutenir la croissance économique de l'île basée sur les trois axes suivants : l'augmentation de la production locale, la diminution du crime et la réduction de la pauvreté (National Economic Council, 2005 ; Wilkinson, 2004). Dans le cadre de ce dernier volet, le gouvernement entend utiliser le tourisme comme un outil de lutte contre la pauvreté.
- 5 Après une brève présentation de la situation économique de Sainte-Lucie, ce chapitre propose un état des lieux de la pauvreté et du secteur touristique, puis la présentation de deux expériences originales de tourisme pro-pauvre conduites dans des villages de pêcheurs, pour la première, autour d'un festival du fruit de mer, et la seconde, dans une aire marine protégée.

1. La problématique de la pauvreté dans une petite île indépendante

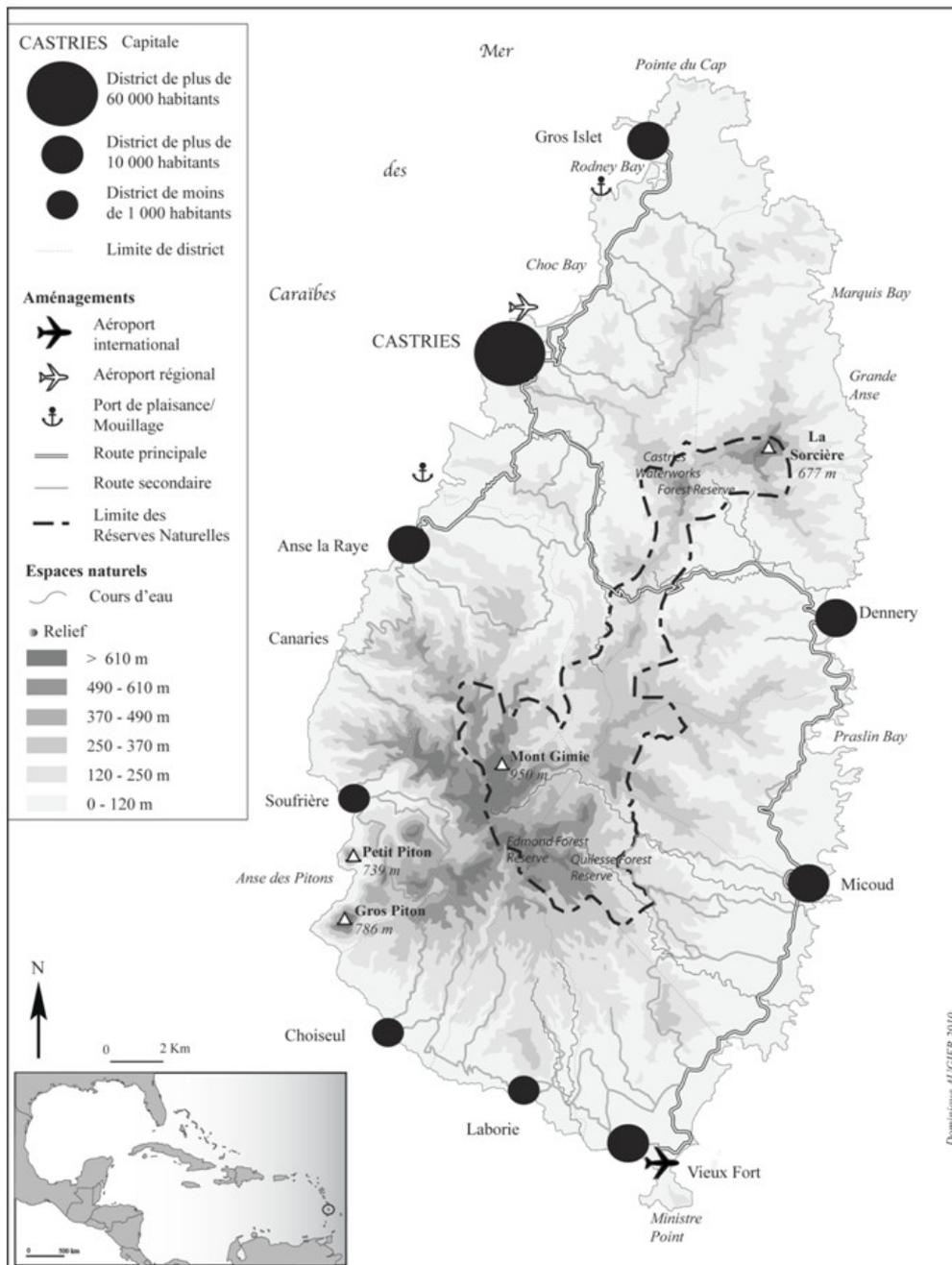
1.1. Les limites d'une économie insulaire peu diversifiée

- 6 Située dans l'arc des Petites Antilles, entre la Martinique au nord et Saint-Vincent-et-les-Grenadines au sud, Sainte-Lucie est une île montagneuse d'origine volcanique dont le point le plus haut, le Mont Gimie, culmine à 950 mètres. Seulement 5% des terres des 616 km² sont utilisables pour l'agriculture, dans ce pays où les plaines sont rares; seul un dixième des sols présente des pentes inférieures à 5% (Wilkinson, 2004). De même, Sainte-Lucie ne dispose pas de ressource minérale exploitable à l'exception d'un gisement de talc.

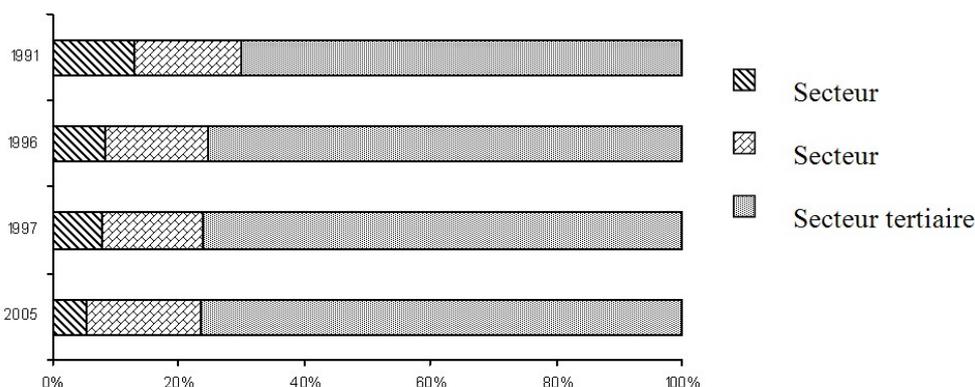
- 7 Outre les contraintes physiques, l'île est aussi confrontée à certains problèmes environnementaux. D'importants processus d'érosion réduisent la fertilité des terres cultivées et participent à la sédimentation des écosystèmes marins. La pollution des cours d'eau et du milieu marin ainsi que la surexploitation des ressources halieutiques accentuent également la dégradation et la baisse de productivité des habitats côtiers et marins.
- 8 Avec 164 842 habitants en 2005, Sainte-Lucie est assez densément peuplée (267 personnes par km²) ; la majorité de la population se concentre dans la capitale, Castries, et ses environs. Son économie reste en grande partie dépendante du secteur des biens et des services, particulièrement du tourisme, qui apporte une contribution importante au produit intérieur brut (PIB). Les autres sources de recettes sont l'agriculture et, dans une moindre mesure, le secteur de la confection. Au cours des quinze dernières années, l'exportation de marchandises est passée de 35 à 17% du PIB, tandis que la fourniture de services a augmenté de 20% à 35% du PIB. Ces chiffres témoignent de la transformation de l'économie de Sainte-Lucie où les activités traditionnelles jouent désormais un rôle secondaire.
- 9 Le fait majeur de la décennie écoulée fut la contraction du secteur agricole, qui ne représente plus que 3,9% du PIB en 2006 contre 13,67% en 1993. Ces résultats illustrent l'inéluctable déclin de l'activité bananière. En effet, depuis 1993, les prix des bananes, tout comme les niveaux de production, n'ont fait que chuter. Ainsi, les exportations de bananes ne s'élèvent plus qu'à 34 000 tonnes en 2006, pour un revenu de l'ordre de 13,5 millions d'euros contre 42 326 tonnes et plus de 15 millions d'euros deux années plus tôt. Cette baisse résulte des effets concomitants de facteurs externes (la libéralisation des échanges qui signifie la fin des marchés protégés avec des accords préférentiels, donc la mise en concurrence des petits territoires insulaires avec les grands producteurs des pays continentaux latino-américains), des conditions climatiques défavorables (telles une tempête en 1994 et les sécheresses de 2000 et 2001) ainsi qu'à des handicaps structurels du secteur. La conséquence première de cette baisse de la productivité du secteur agricole est une diminution significative du nombre de producteurs de bananes dont le total est passé de 13 000 au début des années 1990 à moins de 3 000 en 2003.
- 10 Malgré un léger ralentissement à la suite du 11 septembre 2001, le tourisme, représenté dans une large mesure par les hôtels et les restaurants, demeure la ressource principale du pays. Mais ce secteur reste très fragile, soumis aux aléas de la conjoncture internationale. Cette vulnérabilité est exacerbée par la concurrence que se livrent les destinations caribéennes et par sa dépendance envers deux marchés majeurs : le marché étasunien (36% des touristes internationaux présents à Sainte-Lucie) et le marché britannique (27%).

Figure 1 - Organisation du territoire de Sainte-Lucie

Figure 1 - Organisation du territoire de Sainte-Lucie



Source : D. Augier, 2010

Figure 2 - L'évolution des secteurs économiques de Sainte-Lucie de 1991 à 2005 (en %)

Source : Central Statistical office - Sainte-Lucie

- 11 L'affaîssement global de la performance budgétaire du pays s'explique aussi par les allégements fiscaux qui ont été introduits lors des derniers budgets ; ces concessions étaient destinées à stimuler l'activité économique mais elles ont réduit la base fiscale (GoSL, 2003). Cette faible performance financière a engendré une réduction de l'épargne du secteur public. Ce dernier continue de recevoir un important afflux de capitaux grâce à un financement externe, surtout les fonds de la STABEX, essentiellement pour l'appui budgétaire et pour le *Public Sector Investment Program* (financement du *Road Development Program*, des stades, des postes de police...). Mais il y a eu une baisse générale des subventions et le gouvernement a dû recourir à une augmentation dans le financement de prêts (Commission Européenne, 2008). Par conséquent, la dette publique est estimée en 2005 à 1 296 millions de dollars caribéens¹ après avoir augmenté de 6,3 % entre 2004 et 2005. 60% de la dette publique est externe et elle s'élève la même année à un peu plus de 900,9 millions de dollars caribéens avec pour principaux créditeurs la Banque Caribéenne de Développement et la Banque Mondiale respectivement à hauteur de 32% et 11,2% (Kairi consultants, 2007 ; GoSL, 2005).
- 12 Ces données macro-économiques ont eu des impacts significatifs sur l'emploi avec une augmentation marquée du chômage lors des dix dernières années. Ces changements se sont également reflétés dans la composition de la force de travail avec des réductions importantes dans les effectifs des ouvriers agricoles et industriels et corrélativement une augmentation relative des employés du secteur tertiaire.
- 13 Selon le rapport mondial sur le développement humain de 2005, l'indice pour Sainte-Lucie est de 0,772 et le pays occupe le 76^e rang sur 177. Sous cet angle, l'Etat saint-lucien appartient à la catégorie des pays ayant un statut de développement humain moyen, comme la plupart des nations indépendantes de la Caraïbe, à l'exception de la Barbade et des Bahamas d'une part (classée 30^e et 50^e) et Haïti à l'autre extrémité.
- 14 Les indicateurs sociaux, sur le plan national, révèlent des améliorations appréciables dans les conditions de vie au cours de la dernière décennie, par exemple la part des maisons qui dépendent des bornes-fontaines publiques pour l'approvisionnement en eau a diminué de 28,3% en 1991 à 8,5% en 2001. Néanmoins, au-delà de cette appréciation globale, les disparités sont encore considérables entre le secteur nord-est de l'île, de Castries et Rodney Bay, urbanisé et plus modernisé, qui concentre l'essentiel des structures commerciales du pays et les communautés périphériques, qui vivent sur les marges du pays, sur les littoraux ou dans les confins montagneux du centre de l'île, isolées et confrontées à une pauvreté endémique.

1.2. Les caractéristiques de la pauvreté à Sainte-Lucie

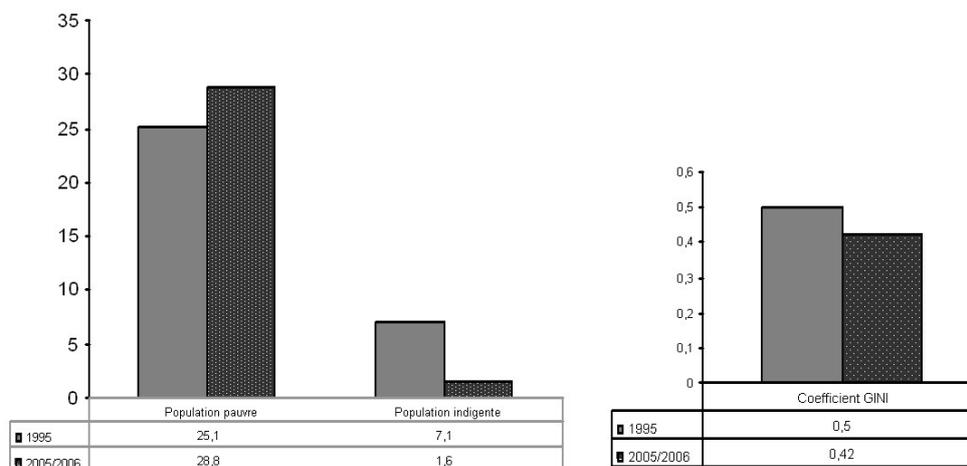
- 15 Le portrait de la pauvreté à Sainte-Lucie présenté dans ce chapitre s'appuie sur l'étude commandée par la Banque Caribéenne de Développement (2007). Celle-ci repose sur trois séries d'enquêtes, tant qualitative que quantitative, menées en 1995 et 2005 : une étude macro-économique et sociale, composée d'une enquête sur les conditions de vie (*Survey of Living Conditions*, SLC) et d'une enquête budget des ménages (*Household Budgetary Survey*, HBS), ainsi que d'une enquête auprès de la population (*Participatory Poverty Assessment*,

PPA). Enfin, une analyse institutionnelle (*Institutional Analysis*, IA) auprès des institutions et organismes dont les programmes visent à l'amélioration de la vie des populations pauvres.

16 Entre 1995 et 2005, la part de personnes pauvres a progressé, passant de 25,1% à 28,8% de la population totale, et, dans le même temps, le pourcentage de personnes indigentes s'est réduit de 7,1% à 1,6%.

17 Autre résultat intéressant qui permet de souligner le niveau d'inégalité dans la société, le coefficient de Gini a été estimé à 0,42 en 2005 contre 0,5 en 1995. En dépit d'une évolution encourageante, ce résultat reste néanmoins élevé. A Sainte-Lucie, les 20% les plus pauvres de la population ne jouissent que de 5,7% des revenus alors que près de 50% des revenus bénéficient aux 20% les plus riches de la population.

Figure 3 - Comparaison des indicateurs de pauvreté de Sainte-Lucie entre 1995 et 2005



18 D'autres facteurs sont à prendre en compte comme la pauvreté chronique (c'est-à-dire lorsque la pauvreté s'installe dans la durée) et la vulnérabilité qui mesure la proportion de la population susceptible de tomber dans la pauvreté à la suite d'un imprévu telle une catastrophe naturelle ou un choc économique défavorable. Les données de l'étude participative ont révélé l'existence d'une pauvreté chronique dans plusieurs ménages multi-générationnels. En outre, beaucoup de ces ménages sont dirigés par des grands-mères et composés d'un grand nombre d'enfants, le résultat d'un fort taux de fécondité (Kairi consultants, 2007).

19 Le seuil de vulnérabilité est évalué à 125 % du seuil de pauvreté, soit 6 357,50 dollars caribéens par année. En 2005, les revenus de 40,3 % de la population étaient inférieurs à ce seuil. Ainsi, en plus de la population pauvre, on estime que 11,5 % de la population sainte-lucienne est en situation de vulnérabilité ; le moindre choc peut les mettre en situation de pauvreté.

1.2.1. La pauvreté dans l'espace

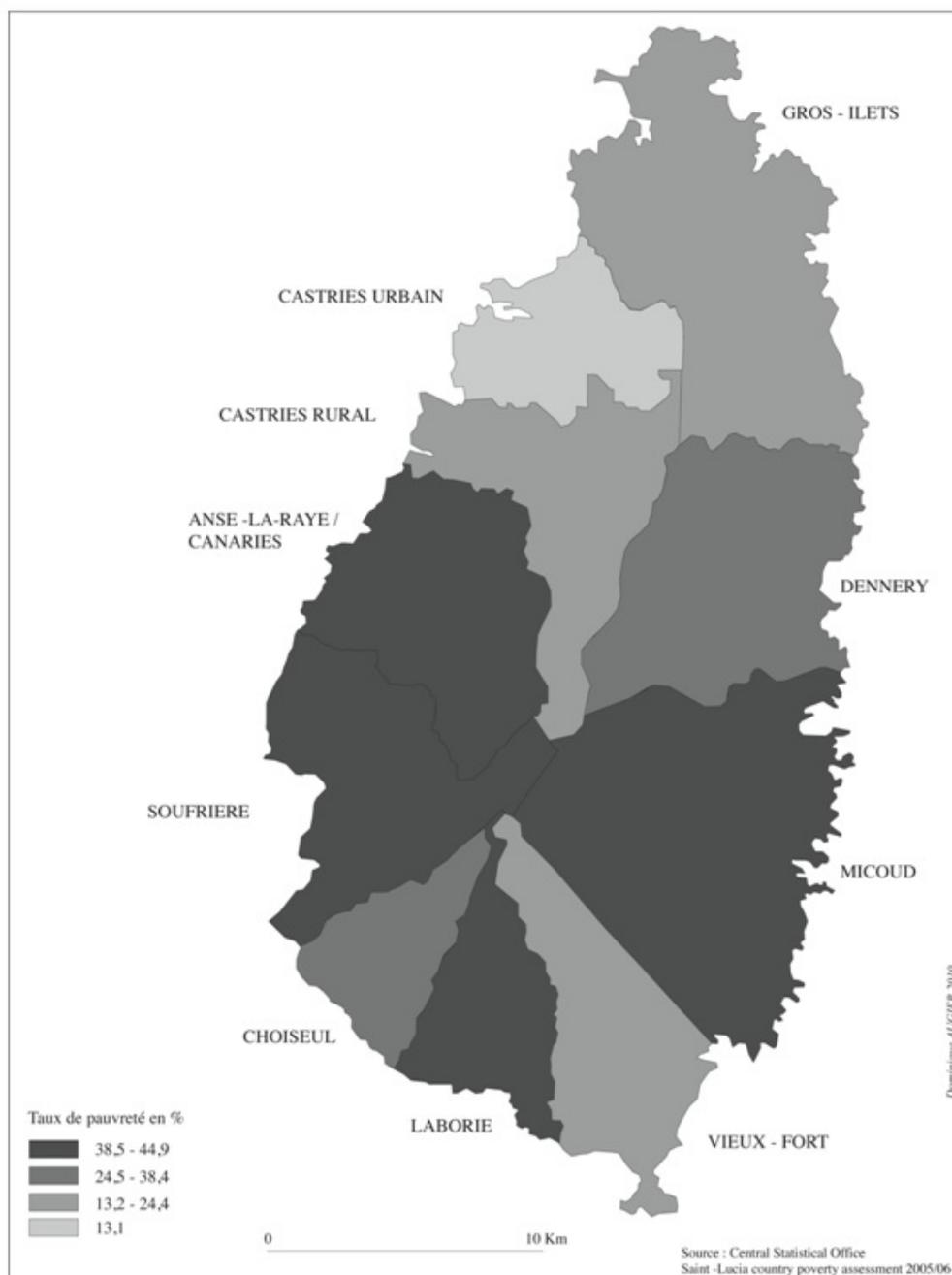
20 La pauvreté à Sainte-Lucie est principalement un phénomène rural (cf. figure 4). Les taux de pauvreté des districts ruraux sont les plus forts (supérieur à 35%) comme à Anse-la-Raye (44,9%), Soufrière (42,4%), Choiseul (38,4%), Laborie (42,1%) et Micoud (43,6%).

21 La plus grande concentration de personnes indigentes se trouve dans le district de Micoud (27,4%). On trouve des concentrations légèrement inférieures dans les districts de Vieux-Fort (25,6%) et Anse-la-Raye (20,4%), mais elles demeurent largement plus élevées que celles observées dans les quartiers nord, comme Castries, son agglomération et Gros-Islets. Mais la pauvreté progresse aussi en milieu urbain, notamment en liaison avec l'exode rural, principalement dans le nord-est de l'île, ainsi que du taux élevé de chômage et des carences dans les infrastructures. L'exclusion sociale, la discrimination envers les migrants, les conditions de logement, l'assainissement et la gestion des déchets sont des questions critiques dans de nombreux quartiers urbains. Le dépeuplement des zones rurales et l'exode vers les villes font évoluer la géographie de la pauvreté et induisent de graves conséquences et implications dans la lutte contre la pauvreté. Alors que les communautés les plus pauvres grandissent dans des milieux moins favorables à l'intérieur ou à proximité des centres urbains,

les populations des classes moyenne et supérieure quittent les villes au profit de nouvelles zones résidentielles suburbaines.

- 22 Ce schéma accroît les disparités dans l'accès aux services, et encourage la reproduction d'une situation d'iniquité. Cette réalité contribue à l'exclusion sociale des pauvres sur la base d'une ségrégation résidentielle, socio-économique et professionnelle.

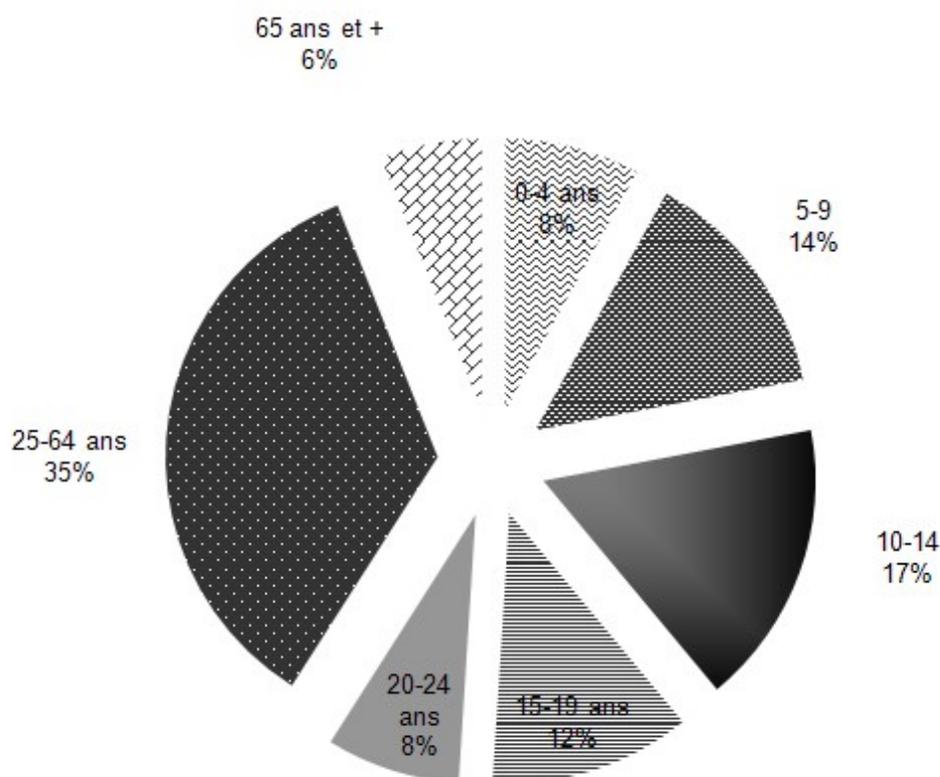
Figure 4 - Le taux de pauvreté à Sainte-Lucie par district (période 2005/2006)



Source : D. Augier, 2010

23 ***La pauvreté selon l'âge***

- 24 Les jeunes sont les plus touchés par la pauvreté, les enfants de moins de quatorze ans représentent 39 % du total de la population pauvre du pays. Or la pauvreté chez les enfants est une préoccupation importante car elle est à l'origine du maintien et du développement des inégalités et des obstacles qui sont directement responsables de la persistance de la pauvreté et de sa transmission d'une génération à l'autre.

Figure 5 - La pauvreté selon l'âge à Sainte-Lucie

Source : Saint-Lucia country poverty assessment-2005/2006

25 La seconde catégorie de population singulièrement exposée à la pauvreté sont les personnes âgées (65 ans et plus). Leur nombre et leur part progressent : ainsi, l'effectif des individus de plus de 70 ans est passé de 5 665 (4,25%) en 1991 à 7 991 (5,67%) en 2001 et pour la même période, ceux de plus de 80 ans de 1 738 (1,30%) à 3 190 (2,44%) personnes. En parallèle, le nombre de personnes âgées vivant sous le seuil de pauvreté a aussi connu une augmentation ces dernières années ; il s'élève à 7 % en 2005. Celles qui sont totalement dépendantes des aides publiques, se trouvent dans des situations précaires : elles éprouvent des difficultés à se soigner voire à se nourrir. En effet, elles reçoivent en moyenne 80 dollars caribéens par mois ce qui est inférieur au seuil d'indigence. (Kairi consultants, 2007).

1.2.2. La pauvreté par genre

26 Les inégalités homme-femme sont un facteur majeur de la multidimensionnalité de la pauvreté (OCDE, 2001). En effet, les processus qui mènent à la pauvreté affectent différemment et à des degrés divers, les hommes et les femmes. Dans le cadre de l'étude macro-économique et sociétale, les données recueillies n'étaient pas suffisantes pour traiter de ce problème. L'enquête auprès des ménages a permis de collecter des données qualitatives sur cette dimension de la pauvreté (Kairi consultants, 2007).

27 Concernant les femmes adultes (15 ans et plus), les données révèlent que Micoud (27,5%), Vieux Fort (21,8%) et l'agglomération de Castries (15,3%) ont les plus grandes proportions de femmes classées comme indigentes à Sainte-Lucie. Pour celles identifiées comme pauvres mais non indigentes, les plus grandes proportions vivent dans l'agglomération de Castries (23,2%), Micoud (15,9%) et Gros-Islets (12,2%).

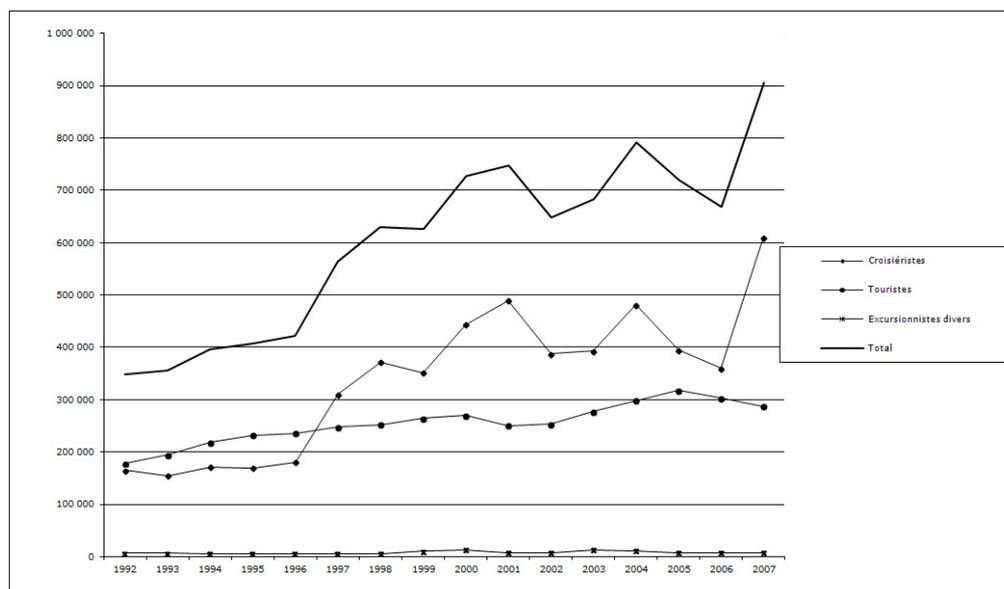
28 Que ce soit dans le contexte des indigents, des pauvres ou des personnes vulnérables, les distributions spatiales observées chez les femmes âgées de 15 ans et plus sont similaires à celles observées chez les enfants de moins de 14 ans. Cela révèle une co-existence entre des enfants et des femmes adultes, vivant dans des districts spécifiques, dans des circonstances où leur vie sociale et leur bien-être économique sont ou altérés ou sous la menace de chocs extérieurs.

- 29 Faute de ressources suffisantes, et compte tenu de leur statut de mère célibataire, les femmes ont adopté des stratégies de survie, dont certaines ont des implications graves pour leur santé et leur sécurité. Soit elles entretiennent des relations avec plusieurs hommes, soit elles ont recours à la prostitution (notamment lors des fameux *Friday night* de Rodney Bay, animation nocturne très prisée des touristes internationaux); des activités qui, tout en leur fournissant de petites rentrées d'argent nécessaires pour répondre à leurs besoins immédiats, peuvent avoir des résultats inattendus et préjudiciables tels des risques de grossesses à répétition ou contracter des maladies sexuellement transmissibles notamment le VIH/sida. En fait, au lieu de les aider à sortir de la misère, ces stratégies à court terme les tiennent enfermées dans le cercle vicieux de la pauvreté.
- 30 Chez les hommes adultes, le niveau d'indigence de Vieux Fort (40,3%) est deux fois plus important que celui des autres districts. Des concentrations moindres sont observées à Micoud (17,5%), l'agglomération de Castries (16,2%) et Anse-la-Raye (15,6%). Dans les districts restants, les chiffres de l'indigence chez les hommes ne sont pas aussi significatifs.
- 31 La plus grande proportion des hommes pauvres a été observée dans l'agglomération de Castries (26,8%). On note également des chiffres élevés à Micoud (17,8%) et Gros-Islets (12,4%) et secondairement à Dennery (9,2%) et à Soufrière (7,5%). Chez les hommes adultes considérés comme vulnérables, les concentrations les plus importantes sont localisées dans les deux districts les plus peuplés, c'est-à-dire l'agglomération de Castries (32,6%) et Gros-Islets (13,5%).
- 32 Il existe des différences fondamentales dans les stratégies de survie des femmes et des hommes. En effet, les données montrent que les hommes pauvres ont davantage tendance à se tourner vers l'alcool. Certains, particulièrement les jeunes hommes, participent à des activités illégales y compris la criminalité et le trafic de drogues, considérant ces dernières comme des activités rémunératrices régulières.
- 33 Dans le contexte de ce petit territoire insulaire, fortement marqué par le sous-emploi et la précarité des populations ainsi que par l'endettement du pays, les autorités placent beaucoup d'espoir dans le développement du secteur touristique, principal pilier économique de l'île. Ce dernier apparaît comme une des solutions privilégiées pour l'amélioration de la situation générale du pays et comme facteur de lutte contre la pauvreté.

2. Sainte-Lucie, une destination caribéenne classique

2.1. Une destination émergente encore fragile

- 34 Les premiers séjours touristiques notoires à Sainte-Lucie remontent à l'époque coloniale, dans les années 1940. Mais ce n'est que dans la deuxième moitié des années 1960 que le secteur se structure progressivement avec l'essor des transports aériens, notamment des vols charter, en provenance du Royaume-Uni et à la construction d'hôtels internationaux principalement dans le nord de l'île (Wilkinson, 2004). La fréquentation de Sainte-Lucie est ainsi passée de 5 000 touristes en 1950 à 30 000 visiteurs en 1970 (Gilles, 1980) ; son taux de croissance annuel est de plus de 20% au cours de la période 1961-1968 (Wilkinson, 2004). La progression est constante au cours des décennies 1970 et 1980 en dépit de quelques contractions ponctuelles en fonction de la conjoncture internationale (chocs pétroliers) et des aléas naturels (ouragan Allen en 1980). Au début des années 1990, la fréquentation touristique à Sainte-Lucie était proche de 350 000 visiteurs, partagée entre les croisiéristes (47,8%), les touristes de séjours (50,9%) et les excursionnistes (moins de 2%). Sa croissance est constante jusque dans les années 2000 ; l'île a reçu plus de 600 000 visiteurs internationaux en 1998. Depuis, le volume des arrivées poursuit sa progression en dépit de quelques fluctuations ponctuelles. C'est d'ailleurs en 2007 que Sainte-Lucie enregistre sa meilleure performance en termes de fréquentation touristique avec 905 640 visiteurs.

Figure 6 - L'évolution de la fréquentation touristique de Sainte-Lucie (de 1992 à 2007)

Source : Ministère du tourisme de Sainte-Lucie

- 35 Le tourisme de séjour et de croisière connaissent une croissance constante avec une accélération du nombre d'arrivées de croisiéristes entre 1995 et 2001, période au cours de laquelle l'île a entrepris une série d'investissements dans le secteur portuaire. Depuis 1996, la fréquentation touristique à Sainte-Lucie est portée essentiellement par le tourisme de croisière. Mais ce dernier est beaucoup plus instable : les arrivées fluctuent considérablement d'une année à l'autre (cf. figure 6) en fonction des tensions internationales (attentat du 11 septembre 2001, le SRAS ou encore l'invasion de l'Irak) et aussi parce que la destination n'a aucune maîtrise de la programmation des itinéraires de navires (Dehoorne et *al.*, 2011a, 2011b).
- 36 Avec des dépenses touristiques estimées à 276,7 millions de dollars américains en 2000, le secteur touristique est actuellement la principale source de devises étrangères, et le premier contributeur au PIB. Les seuls revenus des hôtels et des restaurants représentent 14,8% du PIB de Sainte-Lucie. Les revenus des croisiéristes sont moins importants que ceux des touristes de séjours. Les croisiéristes dépensent environ 52 dollars américains lors de leur passage contre 940 dollars américains pour un touriste de séjour (CTO, 2002).
- 37 Mais l'impact économique réel du secteur reste difficile à évaluer. Il est en effet limité par d'importants déficits dans la balance des paiements. Une partie des recettes échappe en effet au pays à cause de l'insuffisance des liens avec les autres secteurs, notamment l'agriculture, et du faible niveau d'investisseurs locaux dans l'hébergement. Ce manque à gagner représente à Sainte-Lucie 45 % des revenus bruts du tourisme (Spinrad, 1982).
- 38 Le tourisme emploie plus de 10 000 personnes, y compris les emplois indirects (Renard, 2001), mais ces derniers sont peu rémunérés. Une femme de ménage dans un hôtel touche en moyenne 150 à 200 euros par mois et un chauffeur de taxi spécialisé dans les excursions touristiques gagne jusqu'à environ 200 euros par jour mais sur une période limitée à 90 jours annuellement. Au vu du contexte économique du pays et de l'absence de salaire minimum à Sainte-Lucie, les rémunérations du secteur touristique sont parmi les plus intéressantes mais elles n'en restent pas moins très incertaines et flexibles. De plus, l'activité est caractérisée par une forte rotation des employés.

2.2. Un tourisme concentré sur quelques secteurs de la côte orientale

- 39 Le tourisme à Sainte-Lucie repose sur les traditionnels atouts soleil-mer-plage. A l'instar des autres îles de la Caraïbe, l'île possède de nombreuses ressources naturelles faciles à aménager pour développer le tourisme balnéaire. L'île offre une succession de plages de sable blanc sur sa côte caraïbe ; à l'inverse, la côte atlantique, quasiment dépourvue de telles plages, est ignorée par l'activité. Le relief volcanique et montagneux abrite également une luxuriante

forêt tropicale avec quelques chutes d'eau remarquables, des parcs nationaux et des sources thermales.

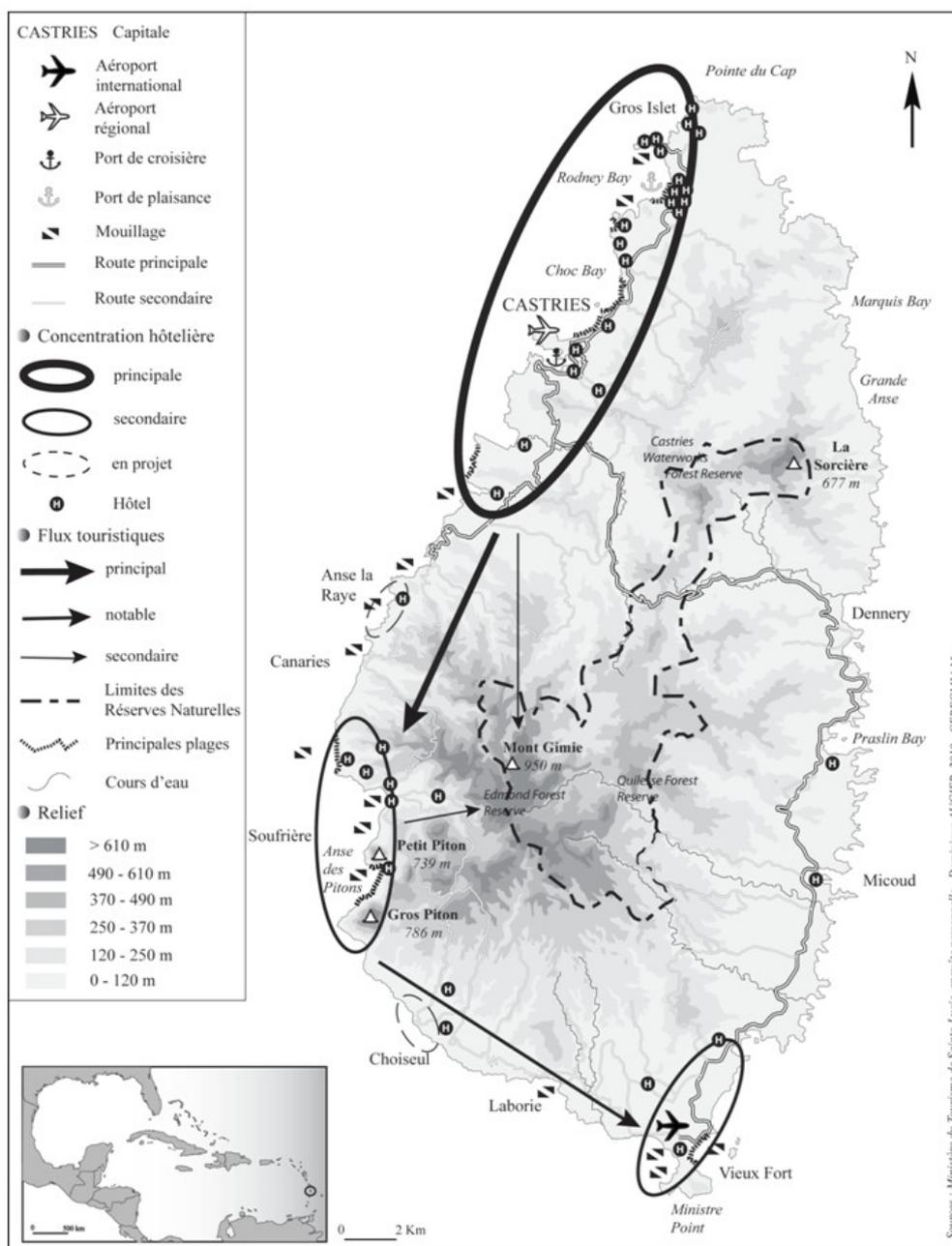
40 La disposition des ressources les plus prisées sur la côte caraïbe explique en grande partie la concentration des complexes hôteliers internationaux et de l'essentiel des flux touristiques dans le secteur côtier oriental de Sainte-Lucie, depuis l'extrémité nord de l'île jusqu'à Vieux Fort, en passant par Castries et Soufrière. Le reste du territoire est peu concerné par le fait touristique (cf. figure 7).

41 La distribution est identique pour les activités de restauration et de commerces en général. En 2005, le nombre total de chambres touristiques de l'île est estimé à un peu plus de 4 500 et plus de 70% sont recensés dans des hôtels de plus de 100 chambres (CTO, 2005). Ces complexes hôteliers sont au cœur de la réflexion : en l'état actuel, il constitue une source de recettes insuffisantes pour le pays. Les investisseurs internationaux qui les détiennent entretiennent peu de relation avec le tissu socio-économique de l'île ; ils privilégient les contrats avec leurs habituels centres logistiques. Ces structures constituent donc de véritables enclaves touristiques d'où les locaux sont exclus (Dehoorne, 2004).

42 La prédominance de l'offre des hôtels *all-inclusive* (plus de 60% selon Renard), leur implantation sur les secteurs littoraux les mieux dotés en ressources naturelles et leur logique de fonctionnement dans des micro-territoires fermés constituent autant de paramètres que le gouvernement doit prendre en considération pour imaginer des stratégies permettant de mieux ancrer les revenus des consommations touristiques dans le territoire hôte (Wilkinson, 2004 ; Dehoorne, 2007). En ce sens le gouvernement saint-lucien entend encourager la diversification de son offre, par exemple en développant des projets écotouristiques et en soutenant les investissements portés par des acteurs locaux en particulier dans les zones rurales les plus touchées par la crise du secteur agricole.

Figure 7 - Aménagement touristique de Sainte-Lucie

Figure 7 - Aménagement touristique de Sainte-Lucie



Source : D. Augier, 2010

3. Les expériences de tourisme pro-pauvre à Sainte-Lucie : Anse la Raye et la baie de la Soufrière

43 Les deux sites d'études retenus pour illustrer cette démarche sont Anse la Raye et Soufrière, deux petites communautés côtières de l'ouest de l'île où sont expérimentés des projets visant à lutter contre la pauvreté en utilisant le tourisme. En effet, Anse la Raye et Soufrière affichent les taux les plus élevés de pauvreté de l'île (respectivement 44,9% et 42,4%), et possèdent des atouts touristiques indéniables. Traditionnellement, ces villages étaient tournés vers l'agriculture et la pêche, deux secteurs économiques importants, notamment comme moyens de subsistance, mais qui sont en proie à de sérieuses difficultés. Anse la Raye attirait déjà quelques touristes grâce à la présence de sites historiques, naturels et culturels présents sur son territoire (chutes d'eau, musée, moulin à sucre, sites d'observation) et sa bonne accessibilité depuis les principaux centres touristiques comme Castries et Gros-Islets. Le

village a été choisi pour implanter une expérimentation de tourisme pro-pauvre : l'*Anse la Raye Seafood Friday*. A contrario, à la Soufrière, l'enjeu se situe plutôt autour de la gestion des ressources marines, indispensables à la communauté locale (qui a le second taux de pauvreté le plus élevé du pays), et largement convoité par le secteur touristique. Afin de pallier les conflits générés, une structure de gestion de la zone a été créée : le *Soufriere Marine Management Area*.

3.1. L'Anse la Raye Seafood Friday

- 44 Le projet d'Anse La Raye Seafood Friday a été lancé en 1999 lorsque le Premier Ministre de Sainte-Lucie fit la promotion du concept d'un festival de fruits de mer, plus tard appelé « Seafood Friday ». L'Anse La Raye Seafood Friday est conçu sur le modèle de la manifestation à succès « Fish Fry » d'Oistins à la Barbade et vise à développer l'activité touristique du village.
- 45 L'idée du festival est simple : il s'agit de proposer une expérience culinaire autour des fruits de mer, avec des attractions culturelles. L'objectif est d'attirer à la fois les résidents et les touristes de toute l'île et d'utiliser l'événement comme un moyen de générer des opportunités d'affaires individuelles, principalement dans la vente de repas et de boissons, mais aussi dans les transports et l'artisanat.
- 46 Le mode de gestion de l'activité est défini en fonction de règles et de normes collectives, avec un système commun pour la gestion, l'application des règles, la résolution des conflits, et la commercialisation (y compris l'image de marque, le financement et la promotion). Au départ le conseil municipal et l'association des vendeurs étaient chargés de gérer la manifestation. Aujourd'hui, l'événement est coordonné par le comité d'*Anse La Raye Seafood Friday*, un organe informel réunissant les vendeurs et les principaux autres partenaires (le conseil municipal n'en fait pas partie).
- 47 Pour mettre en place cette manifestation, la municipalité d'Anse La Raye est assistée par le ministère du tourisme à travers le *Saint-Lucia Heritage Tourism Programm* (SLHTP). Cette institution est une initiative du gouvernement de Sainte-Lucie, financée conjointement par la Commission européenne et le GoSL (Renard, 2001). Placée sous l'égide du ministère du tourisme mais avec un degré élevé d'autonomie, sa mission est de promouvoir des projets axés sur le tourisme culturel qui doit devenir une composante viable et durable du tourisme de Sainte-Lucie. Elle facilite le processus d'éducation et de formation, le développement et la commercialisation de produits, l'accès au crédit et la promotion de la protection environnementale et culturelle pour le profit des communautés d'accueil.
- 48 Dans le cas d'*Anse la Raye Seafood Friday*, le SLHTP a apporté une assistante technique et financière pour la conduite des études initiales, la préparation d'un plan d'aménagement du front de mer et la construction de stands, la fourniture d'installations sanitaires, une aide à la gestion du trafic sur le bord de mer et l'embellissement d'ensemble de la zone (Wave Communications, 2000). Parallèlement au soutien du SLHTP, Microfin, une organisation régionale de micro-crédit, a mis en place un cycle de prêts à court terme aux vendeurs d'*Anse la Raye Seafood Friday* pour soutenir la création de nouveaux commerces et la diversification de ceux existants.
- 49 Le festival lancé au mois de Juillet 2000 constitue désormais un événement hebdomadaire reconnu dans l'île

3.2. La Soufriere Marine Management Area

- 50 La *Soufriere Marine Management Area* (SMMA) fut créée en 1994 suite à dix-huit mois d'un long processus de planification participative qui aboutit à la création d'un cadre institutionnel et technique pour la gestion de la zone, des ressources côtières et des conflits provoqués par les diverses utilisations de ces ressources. L'accord final sur la zone marine de Soufrière fut la délimitation d'une zone de gestion du milieu marin qui comprend douze kilomètres de littoral et la zone marine adjacente, pour inclure des réserves marines, des domaines prioritaires de pêche, des zones à usages multiples, des espaces récréatifs et des mouillages de plaisance (cf. figure 8).
- 51 Dès la fin des années 1980, la multiplicité des usages et la demande croissante en ressources halieutiques a généré des impacts négatifs sur les écosystèmes marins de la baie de Soufrière,

par exemple la dégradation de la qualité des eaux côtières, l'épuisement des stocks de poissons, ou encore la perte du potentiel économique, scientifique et récréatif des récifs coralliens, ainsi que des conflits entre les différents utilisateurs (plongeurs contre pêcheurs, plaisanciers contre pêcheurs, communauté locale contre hôteliers) (Renard, 2001). Sensibilisé à ces questions, le département pêche du ministère de l'agriculture a lancé un certain nombre de programmes et de mesures visant à y remédier. Ces efforts ont compris entre autres la création de réserves marines et de zones de pêches et des dispositifs de soutien en faveur des pêcheurs. En raison du manque de fonds pour l'application de ces dispositions et du manque de concertation avec les pêcheurs pour la délimitation des réserves marines, les conflits et les dégradations ont continué à s'intensifier.

52 C'est dans ce contexte qu'en juillet 1992, à l'initiative du Saint Lucia National Trust, un processus de concertation a été commencé afin de répondre aux questions relatives à la gestion des ressources marines de Soufrière. A la fin de l'année 1992, la Soufriere Regional Development Foundation, une organisation non gouvernementale impliquée dans le développement de Soufrière, a été chargée d'identifier tous les acteurs concernés et de lancer le processus de concertation. Une série de réunions publiques a été menée tout au long de l'année 1993 et a conduit à la création d'un zonage du milieu côtier de Soufrière. Ces rencontres se sont faites dans le cadre de la consultation nationale sur la formulation d'un plan d'aires marines protégées.

53 La zone proposée a été appelée zone de gestion marine de la Soufriere (*Soufriere Marine Management Area*) et sa gestion fut placée sous la responsabilité de la Soufriere Regional Development Foundation qui avait alors pour mission de préparer un plan de gestion et de trouver des soutiens financiers et techniques. La création de la structure fut effective en février 1994.

54 En 1997 et 1998, la SMMA a traversé une période d'instabilité car certaines dispositions de l'accord initial de 1994 ont été remises en question. Ces problèmes ont confirmé que les arrangements institutionnels mis en place n'étaient pas complètement adéquats et qu'il était nécessaire de mettre en œuvre une évaluation systématique afin d'identifier les nouveaux conflits et d'en trouver les solutions. Il s'est avéré que ni l'accord initial ni le plan de gestion établi en 1994 n'indiquaient clairement les buts et objectifs de la SMMA. Cette situation a contribué à entretenir les désaccords et les malentendus entre les différents acteurs. De plus, l'accord visant à régler les conflits d'usages n'étant pas un contrat officiel, peu de partenaires se sont sentis impliqués et en ont respecté les termes. Au vu des lacunes relevées, plusieurs points de l'accord initial ont été revus afin de rendre la structure de gestion plus efficiente. Cela concernait notamment une définition plus claire des missions de la SMMA (gestion des ressources marines, équité entre les partenaires, gestion permanente des conflits) ainsi que la nécessité d'être autonome institutionnellement et financièrement.

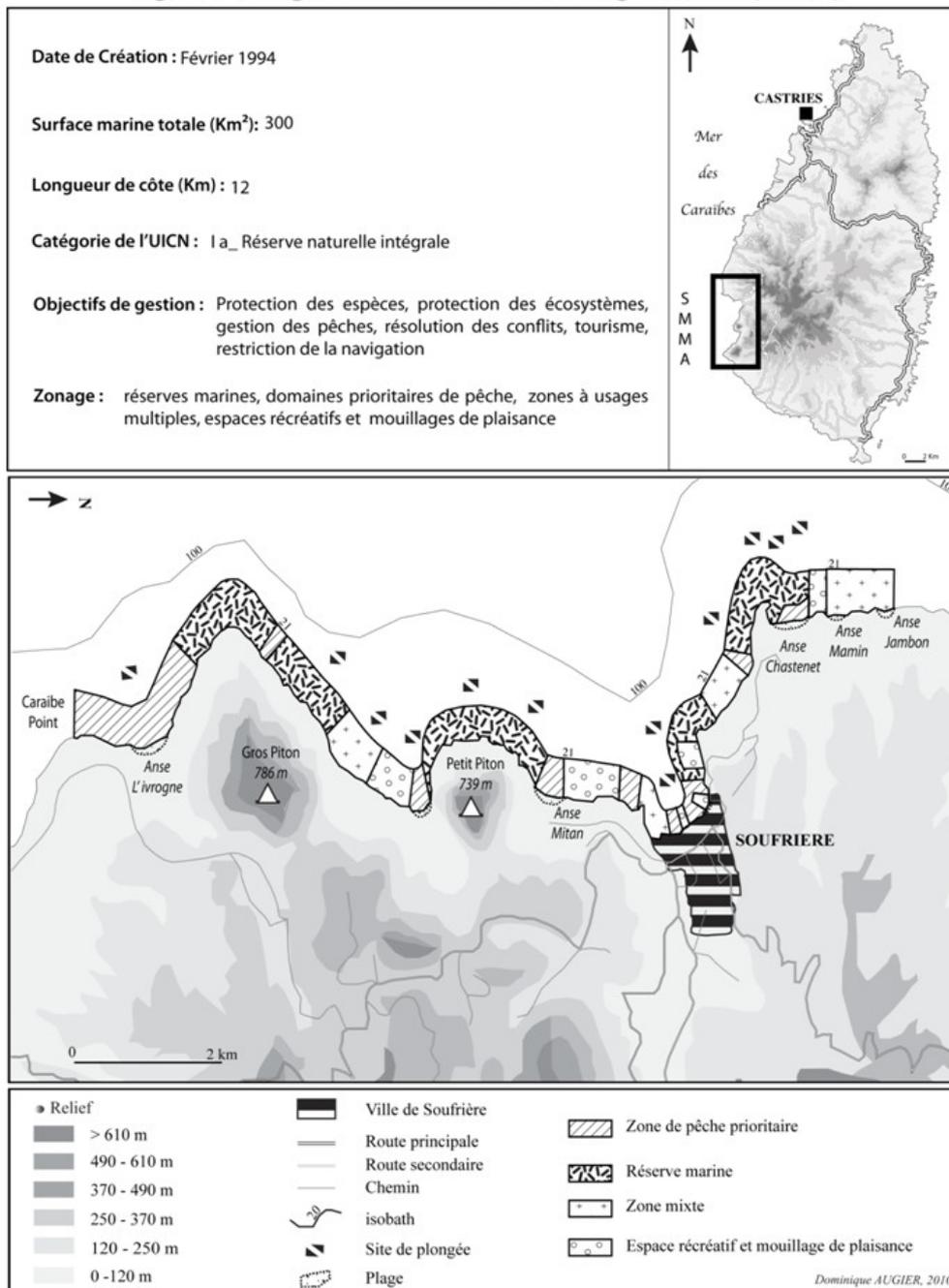
3.3. Impacts et premiers enseignements

55 Lancé depuis 2000, le festival d'Anse La Raye a eu d'abord un impact important sur l'économie de la communauté. En 2004, 72% des vendeurs d'*Anse la Raye Seafood Friday* sont des femmes, souvent chefs de famille (61%) et non qualifiées (83% seulement ont atteint l'enseignement primaire). Si l'on considère que ces dernières sont les plus touchées par la pauvreté à Sainte-Lucie, la mise en œuvre du festival a ciblé la bonne catégorie de population en termes de lutte contre la pauvreté.

56 Les activités déployées lors de cet événement constituent, en 2004, pour 83 % des vendeurs leur principale source de revenus (Clauzel, 2005). Le festival procure des avantages pour les fournisseurs locaux, en particulier les pêcheurs et agriculteurs ; par exemple les vendeurs du festival ont indiqué avoir dépensé en 2004, pour les produits alimentaires, 350 dollars caribéens en moyenne par semaine, mais aussi pour les chauffeurs de taxi et de bus, les artisans, les artistes et les autres partenaires (McIntosh and *al*, sd).

Figure 8 - Zonage de la Soufrière Marine Management Area (SMMA)

Figure 8 - Zonage de la Soufrière Marine Management Area (SMMA)



Source : D. Augier, 2010

Figure 9 - Premiers enseignements et résultats d'Anse la Raye Seafood Friday

Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Impacts économiques
Cohésion communautaire créée et/ou renforcée Fierté communautaire Valorisation des traditions culturelles et des compétences individuelles (création d'entreprises ou diversification commerciale) Amélioration des services sociaux	Pas de suivi des incidences du festival sur l'environnement mais on observe une baisse de la productivité des ressources halieutiques Amélioration de la gestion des déchets	Avantages économiques pour les membres de la communauté (en 2004, pour 83% des vendeurs du festival, cette activité est leur revenu principal) Avantages économiques évidents pour les femmes (en 2004, 72% des vendeurs sont des femmes, qui sont souvent chefs de famille monoparentale (61%), et non qualifiées (83% se sont arrêtées à l'école primaire) Avantages pour les fournisseurs locaux (93% des vendeurs du festival achètent les aliments et les boissons à des fournisseurs locaux)

Source : Clauzel (2005) et enquêtes personnelles

- 57 La cohésion de la communauté a également été renforcée : l'expérience ne pouvant fonctionner que si ses membres participent et adhèrent pleinement au projet, par exemple en adoptant des comportements hospitaliers ou encore en veillant à la propreté des rues. En contrepartie, les avantages communautaires qui découlent de l'entreprise sont importants : ils concernent l'amélioration des services sociaux ou encore les opportunités de générer des revenus. Le soutien et l'implication des membres de la communauté s'accroissent avec la reconnaissance des premiers succès du projet.
- 58 La réussite actuelle du festival repose sur quatre points : tout d'abord il s'est appuyé sur un secteur d'activité traditionnel du village, la pêche. Par conséquent, il fut inutile de former la population ou de construire des équipements lourds. Soulignons également que la communauté d'Anse la Raye recevait déjà quelques touristes, pour d'autres raisons (des sites historiques et culturels), mais il n'existait aucun lien entre le secteur de la pêche et le tourisme.
- 59 Deuxièmement, l'expérience s'est inscrite dans le cadre d'une politique nationale. Le projet d'élaboration d'une telle manifestation était déjà inscrit dans un programme national ; le Premier Ministre s'est personnellement impliqué dans la phase initiale et les services compétents ont accompagné les différentes phases de création. Jusqu'à présent il n'y a pas de référent institutionnel officiel qui gère la manifestation (McIntosh and al, pas de date). Avant la constitution du Comité d'Anse la Raye Seafood Friday, organe informel de gestion, c'était le conseil municipal qui avait endossé ce rôle, en grande partie parce qu'il avait l'autorité morale et juridique de diriger le processus et de faire respecter les décisions de gestion.
- 60 Ensuite, sur le plan des emplois, créés et/ou confortés, pour un bon nombre d'entre eux secondaires (vendeurs, artisans, restaurateurs...), ils entrent parfaitement dans les stratégies de subsistances des membres de la communauté. Les Saint-Luciens ayant l'habitude d'accumuler plusieurs emplois pour s'assurer un revenu satisfaisant, les membres de la communauté ont accueilli favorablement la possibilité d'avoir une activité hebdomadaire supplémentaire leur permettant d'avoir un salaire complémentaire.
- 61 Enfin, la préexistence de petites entreprises du secteur informel, y compris des fournisseurs et des micro-entreprises locales (vente d'aliments et de boissons) a été par un facteur clé de réussite.
- 62 Malgré ces résultats encourageants, il convient de s'interroger sur la pérennité de l'expérience. En effet, aucune évaluation de l'impact environnemental du festival (notamment concernant la ressource halieutique) n'est réalisée. Pourtant des observations suggèrent une augmentation des captures et une diminution des tailles des prises, avec potentiellement des incidences

négatives sur l'écosystème marin. Or une gestion efficace des stocks s'impose pour pérenniser le festival.

63 Cela pose également le problème de la non-qualification des vendeurs de l'ALRSF. Ces derniers n'ayant pas reçu de formation particulière, ils n'ont acquis aucune qualification ou savoirs supplémentaires qui leur permettraient d'évoluer vers d'autres emplois. Dans le cas de Soufrière et de l'expérience du SMMA, c'est d'abord une réussite sur le plan environnemental. Depuis la création de l'aire marine, l'écosystème marin a en effet recouvré une bonne santé (Goyou Beauchamps, 2008). De plus, depuis 2002, la structure est autonome financièrement grâce aux droits d'entrée versés par chaque utilisateur de l'aire marine. Avec 500 000 dollars caribéens par an - soit 120 000 euros -, les recettes engendrées couvrent les salaires de l'équipe et les dépenses liées au maintien du matériel.

64 Les conflits persistent : les règles de l'aire marine protégée ne sont pas respectées par tous. D'après Kai Wulf, manager du SMMA (Goyou Beauchamps, 2008) et les autres professionnels de la pêche et du tourisme, une nouvelle menace venant de la terre guette : l'urbanisation intense du littoral accélère la sédimentation au niveau du milieu marin d'où une remise en cause des progrès réalisés pour la protection des écosystèmes marins.

65 Pour les pêcheurs, la transition d'un milieu ouvert à un milieu réglementé est rude. Beaucoup ne comprennent pas les raisons de l'interdiction de l'accès à certaines zones de pêche. Ils ont dû adapter leur méthode de pêche et abandonner leur technique traditionnelle (filets plombés, casiers). La SMMA en partenariat avec la coopérative des pêcheurs ont mis en place un système, le dispositif de concentration des poissons (DCP), qui permet de pêcher en haute mer. Cela sous-entend pour les pêcheurs d'aller plus loin donc d'acquérir le matériel leur permettant de le faire d'où des contraintes financières supplémentaires.

Conclusion

66 Dès 1990, le gouvernement de Sainte-Lucie est conscient des limites du tourisme balnéaire qui prévaut sur l'île. En effet, si globalement l'apport est considérable pour l'économie locale, ce modèle touristique a aussi des incidences d'ordre socioculturel et environnemental. Il affiche sa volonté de se positionner sur le marché de l'écotourisme. La réorientation de sa politique touristique se décline en une série d'objectifs tels une croissance économique durable, le renforcement des liens entre le tourisme et les autres secteurs de l'économie, l'aide aux initiatives communautaires en décentralisant les événements et les activités susceptibles de concourir à l'amélioration de la qualité de vie des populations locales.

67 Au travers des études de cas de tourisme pro-pauvre à Sainte Lucie, on voit apparaître la fragilité des modèles choisis. Dans le premier cas se pose la question de la viabilité et la durabilité de l'activité en raison de la diminution de la ressource et de la demande croissante. Rien n'est mis en œuvre, actuellement, pour neutraliser les pratiques non durables engendrées par cette nouvelle manne économique. *L'Anse la Raye Seafood Friday* n'est toutefois pas un cas à part puisque d'autres expériences caribéennes de tourisme communautaire ou d'écotourisme sont confrontées à ce constat (Dehoorne et al, 2007 ; Weaver, 2008). Dans le second cas, c'est la complexité des jeux d'acteurs qui met en péril la pérennité de la structure et les efforts de gestion de la ressource.

68 De plus, bien que ces expériences constituent un revenu supplémentaire pour les habitants, il semble que les populations les plus pauvres ne soient pas intégrées au processus. Elles répondent donc partiellement à l'objectif de réduction de la pauvreté. Il serait nécessaire d'accentuer les efforts et les politiques auprès des populations les plus démunies.

69 Comme dans tous les PEID caribéens, la population sainte-lucienne pauvre, confrontée au déclin des secteurs traditionnels de leur économie et aux difficultés de développement économique de leur pays, n'a finalement pour seule alternative que le secteur touristique.

Bibliographie

Augier, D. (2010). « Un projet écotouristique pour valoriser une destination émergente: le cas de l'observation des tortues marines à Trinité et Tobago », dans C. Gagnon (éd.), *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux*, Presses de l'Université du Québec.

- Caribbean Tourism Organization (2002). *Caribbean Tourism Statistical report 2000-2001*, St-Michael, Barbade, CTO.
- Caribbean Tourism Organization (2004). *Caribbean Tourism Statistical report 2004*, St-Michael, Barbade, CTO.
- Caribbean Tourism Organization (2005). *Caribbean Tourism Statistical report 2005*, St-Michael, Barbade, CTO.
- Caribbean Tourism Organization et Commission Européenne (pas de date). *Faire concurrence avec les meilleurs: Bonnes pratiques en matière de tourisme communautaire dans la Caraïbe*, CTO
- Clauzel, S. (2005). *Community development through tourism: Feasibility and demonstrativeness – Lessons learned from the Saint Lucia Heritage Tourism Programme*, papier présenté lors du 'Improving coastal livelihoods: Lessons learned from experience and priorities for future research in the Caribbean', Juillet 2005, St Lucia.
- Commission Européenne (2008). *Saint Lucia – European Community country strategy paper and national indicative programme for the period 2008-2013*. Castries, Commission Européenne
- Dehoorne, O. (2004). « Tourisme international et risques terroristes. Quelles perspectives pour les pays du Sud ? », dans G. David (dir.), *Espaces tropicaux et risques. Du local au global*, IRD-Presses universitaires d'Orléans : 314-327.
- Dehoorne, O., P. Saffache et D. Augier (2007). « Tourisme, écotourisme et stratégies de développement dans la Caraïbe », *Études caribéennes*, URL, <http://etudescaribeennes.revues.org/3383>, n°6.
- Dehoorne, O. et N. Petit-Charles (2011a). « Tourisme de croisière et industrie de la croisière », *Etudes Caribéennes*, URL, <http://etudescaribeennes.revues.org/5623>, n°18.
- Dehoorne, O., N. Petit-Charles et S. Theng (2011b). « Le tourisme de croisière dans le monde : permanences et recompositions », *Etudes Caribéennes*, URL, <http://etudescaribeennes.revues.org/5629>, n°18.
- Gilles, E. (éd.) (1980). *The big picture: world travel trends and markets*, New-York, ASTA News.
- Gouvernement of Saint-Lucia (2003). *Interim Poverty Reduction Strategy and Action Plan for Saint Lucia*, Castries, Ministry of Social Transformation, Culture and Local Government.
- Gouvernement of Saint-Lucia (2005). *Economic and social Review 2005*, St-Lucia, GOSL.
- Goyou Beauchamps, P. (2008). *Sainte-Lucie : la seconde vie d'un joyau*, Mers et Rivages, Le Bourget-du-Lac, Terre Sauvage
- Kairi Consultant Limited (2007). *Saint-Lucia country poverty assessment 2005/2006*, main report, vol 1.
- Kairi Consultant Limited (2007). *Saint-Lucia country poverty assessment 2005/2006*, macroeconomic and social analysis, vol. 2.
- Kairi Consultant Limited (2007). *Saint-Lucia country poverty assessment 2005/2006*, quantitative assessment of poverty, vol. 3.
- Kairi Consultant Limited (2007). *Saint-Lucia country poverty assessment 2005/2006*, participatory assessment of poverty, vol. 4.
- McINTOSH, S., N. Leotaud et al., (s.d.). *Placing the commons at the heart of community: three case studies of community enterprises in Caribbean islands*, CANARI: 18-24.
- Ministry of Social transformation, Culture and Local Government (2003). *Interim poverty reduction strategy and action plan for Saint-Lucia*, Castries, Sainte-Lucie.
- National Economic Council (2005). *Toward an Integrated Economic Development Strategy Inaugural Report*, Sainte-Lucie, NEC.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques (2001). *Les lignes directrices du CAD pour la réduction de la pauvreté*, Paris, OCDE
- Programme des Nations Unies pour le Développement (2005). *Rapport mondial pour le développement humain 2005*, Paris, Economica
- Renard, Y. (2001). *Practical strategies for pro-poor tourism: a case study of the St Lucia Heritage Tourism Programme*, PPT Working Paper n°7, Londres.
- Renard, Y. (2001). *Case of the Soufriere Marine Management Area*, Saint-Lucia, CANARI Technical Report.
- Renard, Y. (s.d.). *Conflict resolution and participatory planning: the case of the Soufriere Marine Management Area*, CANARI.

- Spinrad, B. (1982). "Saint- Lucia", in S. Seward et B. Spinrad, *Tourism in the Caribbean: The Economic Impact*, Ottawa, International Development Research Center
- Venner, K.D. (1989). « The Saint Lucian economy in the 21st Century », *Saint-Lucia: 10th Independence Anniversary Souvenir Magazine*: 79-95.
- Wave Communication (2000). *Tourism development plan for the Anse la Raye Waterfront*, Report on community survey and inventory of attractions, Castries, Wave Communications
- Weaver, D. (2008). *Ecotourism*, New York, John Wiley & Sons.
- Wilkinson, P.F. (2004). « Tourism policy and planning in St. Lucia », in S. Gössling (ed.), *Tourism and Development in Tropical Island*, Cheltenham (UK), Edward Elgar.

Notes

1 dollar américain = 2, 67 dollars caribéens

Pour citer cet article

Référence électronique

Dominique Augier, « Tourisme et pauvreté dans les petites îles indépendantes en développement : l'exemple de Sainte-Lucie (Petites Antilles) », *Études caribéennes* [En ligne], 24-25 | Avril-Août 2013, mis en ligne le 22 septembre 2016, consulté le 24 septembre 2016. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/6525> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.6525

À propos de l'auteur

Dominique Augier

Doctorante, Université des Antilles et de la Guyane, Campus de Schœlcher, doaugier@hotmail.com

Droits d'auteur

Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Résumés

L'objectif de cette étude est d'analyser les impacts et les limites d'une expérience de lutte contre la pauvreté par le tourisme au travers d'une étude de cas dans le village d'Anse-la-Raye, à Sainte-Lucie.

Depuis son indépendance en 1979, Sainte-Lucie a tenté de diversifier la structure économique héritée de son passé colonial, en développant notamment des sources alternatives de recettes. Au début, il y a eu un certain succès avec l'industrie de confection et le tourisme qui ont émergé comme des activités viables en dehors de l'agriculture d'exportation.

À la fin des années 1980, le pays avait même atteint un taux de croissance qui aurait été considéré comme raisonnable. Sainte-Lucie a d'ailleurs été l'île ayant connu la plus grande croissance économique des Etats du CARICOM. L'exportation de la banane a contribué pour beaucoup à ces résultats, et les nouveaux secteurs ont permis la création d'emplois ainsi que des revenus et des recettes d'exportation supplémentaires.

Mais comme tous les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID), Sainte-Lucie est caractérisée par sa vulnérabilité économique face aux catastrophes naturelles et crises extérieures. Ainsi, deux des secteurs principaux de son économie se sont affaiblis ces dernières années (l'agriculture et l'industrie), avec pour résultat principal une aggravation de la pauvreté

à Sainte-Lucie malgré les bons résultats du secteur touristique devenu le pilier principal de l'économie de l'île.

Dans ce contexte de faible croissance économique, le gouvernement et les partenaires sociaux se sont rassemblés pour identifier les politiques susceptibles d'accélérer la croissance économique de Sainte-Lucie. Ainsi, trois axes principaux ont été retenus : l'augmentation de la production locale, la réduction du crime et la réduction de la pauvreté. Dans ce dernier cadre, le gouvernement a lancé plusieurs stratégies de lutte contre la pauvreté notamment l'aide au développement d'activités touristiques.

L'étude s'intéresse plus particulièrement au village d'Anse-la-Raye et à une expérience de tourisme pro-pauvre qui y a été développé en 2000 : l'Anse-la-Raye Seafood Friday, une sorte de festival qui permet aux visiteurs de déguster les produits de la mer tous les vendredis. Ce festival a-t-il eu réellement des répercussions sur la population pauvre de la communauté d'Anse-la-Raye ? Est-il viable ? Quel est son devenir ?

Tourism and Fighting Poverty in the Independent Development of Small Islands: the Example of Saint-Lucia (Lesser Antilles)

The objective of this study is to analyse the impacts and limitations of attempts to combat poverty using tourism through a case study in the village of Anse-la-Raye, in St. Lucia.

Since its independence in 1979, St. Lucia has attempted to diversify the economic structure it inherited from its colonial past, in particular developing alternative sources of revenue. Initially there was some success with the clothing industry and tourism, which emerged as viable business activities outside of agricultural exports.

At the end of the 1980s, the country had reached a growth which was considered reasonable. Of all the states of CARICOM, St. Lucia has moreover experienced the greatest economic growth. Banana exports have contributed significantly to these results, and new sectors have led to the creation of jobs and income to supplement export income.

But like all Small Island Developing States (SIDS), St. Lucia is characterized by vulnerability to natural disasters and external economic shocks. Two major sectors of the economy have weakened in recent years (agriculture and industry), resulting in an increase in poverty in St. Lucia despite favourable outcomes in the tourism sector, which became the primary pillar of the island.

In the context of low economic growth the government and social partners gathered together to identify policies and accelerate economic growth in St. Lucia. Three main themes were identified: Increasing local production; reducing crime and reducing poverty. In this context, the government launched several strategies to combat poverty including assistance for the development of tourism.

The study focuses on the village of Anse-la-Raye and the experiences of pro-poor tourism that was developed in 2000: Anse-la-Raye Seafood Friday, a kind of festival that allows visitors to taste the seafood on Fridays. Has this festival really had an impact on the poor of the community of Anse-la-Raye? Is it viable? And what is its future?

Entrées d'index

Mots-clés : tourisme, pauvreté, petites îles indépendantes

Keywords : tourism, poverty, small Independent Islands

Index géographique : Petites Antilles, Sainte-Lucie